

*Les subsides*

Le député de Calgary-Ouest s'est plaint en disant que Katimavik coûte \$11,000 par jeune puis il s'est lancé dans une comptabilité compliquée. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit de coûts sociaux. Ce sont en réalité des investissements sociaux qui sont souhaitables. Comme vous le savez, monsieur le Président, le taux de chômage est élevé parmi les jeunes Canadiens et tous les efforts qui sont faits, grâce à Katimavik ou à n'importe quel autre programme, pour aider les jeunes dans cette période de transition à s'adapter et à s'intégrer dans la société adulte, sont de bons projets et devraient être encouragés.

Il est honteux d'entendre ces absurdités de la part des députés ministériels qui ont décrit Katimavik en ces termes, et non contents de cela, l'ont qualifié d'assiette au beurre. C'est également insultant pour une étude sur les jeunes effectuée par l'autre Chambre. On a signalé alors, entre autres choses, qu'en réalité, le programme Katimavik devait être étendu davantage, étoffé et peut-être même amélioré. Si on découvre que les avantages étaient faibles par rapport aux investissements ou que certains projets comportaient des lacunes, apportons-y les améliorations nécessaires et tirons les leçons voulues. Cependant, pour utiliser une analogie, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain. Nous avons trouvé, en Katimavik, une bonne formule qui mérite d'être étoffée plutôt que dénigrée ou rejetée carrément. Jusqu'à maintenant aujourd'hui, le gouvernement ne nous a pas encore dit comment il entendait remplacer Katimavik. Nos jeunes, surtout ceux qui sont sans emploi, attendent que le gouvernement leur dise ce qu'il entend faire pour combler le vide laissé par l'annulation du programme Katimavik.

● (1520)

Je n'interviens pas dans ce débat afin de répondre aux inepties du député de Calgary-Ouest. J'ai été très heureux d'entendre le député de York-Est (M. Redway) tenir des propos bien pesés, mais formuler quand même certaines critiques à l'endroit du programme de création d'emplois du gouvernement dans le cadre de Défi 86. Je partage ses craintes. Je dois dire que la formulation de sa question dénote de la réflexion.

Il est manifeste que le gouvernement ne semble pas comprendre que l'objectif de Défi 86 est de créer des emplois à l'heure actuelle dans le secteur privé aux dépens d'organismes bénévoles comme l'Ambulance Saint-Jean. Pour la gouverne de ceux que cela peut intéresser, je me reporte à une lettre que cet organisme a envoyée à tous les députés, afin d'exprimer sa grande déception face au rejet de sa demande. C'est comme si cet organisme ne créait pas d'emplois, comme s'il n'offrait pas aux jeunes des activités communautaires et une expérience fort utiles.

À l'heure actuelle, dans le cadre de Défi 86, on semble vouloir faire abstraction du secteur public, des organismes bénévoles et de tous les organismes dont l'objectif est de créer des emplois, afin de servir la collectivité. On mise simplement sur des emplois dans le secteur privé. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas là l'objet de mon intervention d'aujourd'hui. Je réagis encore avec une certaine colère à l'intervention du député de Calgary-Ouest.

Je voudrais m'attarder sur l'environnement et les montants prévus dans ce projet de loi qui seront approuvés. En particulier, je voudrais me reporter à une somme de 2 millions de

dollars qui a été approuvée par le gouvernement. Le premier million de dollars est destiné à une campagne publicitaire s'adressant à ceux qui utilisent la mauvaise essence. Monsieur le Président, vous êtes sur le point de m'entendre parler de cette question pour la cinquième fois. Je ne vous envie pas, mais cela montre l'entêtement du gouvernement. On a consacré l'autre montant de un million de dollars à des activités de relations publiques au cours de la Semaine de l'environnement, c'est-à-dire à des festivités surtout, sans qu'aucune décision ou mesure sérieuse ne soit annoncée.

Je vais d'abord parler de la campagne publicitaire sur l'utilisation d'une essence non recommandée. Le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret), qui nous honore aujourd'hui de sa présence, doit certainement avoir autorisé cette campagne. L'initiative, qui coûtera un million de dollars, veut inciter les automobilistes à ne pas utiliser indûment l'essence ordinaire. En effet, certains consommateurs tendent à employer cette essence alors que leur voiture marche à l'essence sans plomb, ce qui à la longue endommage le moteur. Par ailleurs, la combustion de ce produit dégage dans l'atmosphère, pour employer le jargon scientifique, des émissions de NOx qui augmentent le taux d'acidité des précipitations.

On s'inquiète à juste titre de cette pratique, et je félicite le gouvernement de s'en préoccuper. Toutefois, nous désapprouvons la méthode avec laquelle il compte régler le problème. En effet, il espère obtenir de bons résultats grâce à une campagne publicitaire de un million de dollars. Or j'estime, ainsi que je l'ai mentionné lors de l'étude en deuxième et troisième lectures du projet de loi C-80, que le ministre des Finances (M. Wilson) doit plutôt réviser la taxe fédérale imposée à la pompe, de manière à uniformiser le prix de l'essence au plomb et sans plomb. Voilà quelle serait, à mon avis, la solution pour empêcher les automobilistes d'utiliser, afin d'épargner de l'argent, de l'essence ordinaire qui ne convient pas à leur véhicule. Cette initiative nécessiterait donc l'adoption d'une mesure fiscale. Il faudrait que le gouvernement accepte d'enfreindre les lois du marché qui régissent l'établissement du prix à la pompe et incitent les automobilistes à acheter de l'essence au plomb parce qu'elle coûte moins cher.

Pour le moment l'essence ordinaire coûte 3c. de moins que l'essence sans plomb, alors que l'an dernier, elle coûtait 2.5c. de moins; et avant, elle coûtait encore meilleur marché. Avec l'esprit dénué de sectarisme qu'on me connaît, je ne saurais imputer l'écart entre le prix de l'essence ordinaire et celui de l'essence sans plomb qu'au régime progressiste conservateur. Je n'arrive pas à trouver d'autre explication; peut-être que les députés pourront m'en fournir de meilleures.

Ce qui me ramène à la nécessité de faire comprendre au gouvernement que la campagne publicitaire de 1 million de dollars, bien qu'inspirée par de bonnes intentions, ne donnera pas les résultats escomptés. On obtiendra ces résultats quand le gouvernement, sans doute en coopération avec les gouvernements provinciaux qui ont eux aussi leur mot à dire dans le calcul des taxes prélevées sur l'essence, mettra en oeuvre un régime fiscal permettant au consommateur de payer l'essence sans plomb au même prix que l'essence ordinaire.